

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 31

Artikel: Une mission auprès de M. Schenk
Autor: A.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Une mission auprès de M. Schenk.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous raconter une anecdote à propos du regretté M. le conseiller fédéral Schenk.

Je reçois un jour un billet d'un ami par lequel il m'annonce que son frère, parti il y avait vingt ans pour la colonie de *New-Glaris*, dans le Wisconsin, s'était embarqué pour l'Europe, comme délégué de l'industrie de *Monroë*, auprès de M. Schenk, pour lui demander son avis à propos de la prohibition de la viande d'Amérique et l'interdiction de l'entrée en transit de cette marchandise destinée à la Suisse. Mon ami me pria de l'accompagner.

A quelque temps de là, entre chez moi, sans beaucoup de façon, un grand gaillard d'une cinquantaine d'années, le chapeau sur la tête, un léger sac de nuit à la main et vêtu d'une chemise de flanelle sans col et d'un complet d'été. Un instant surpris, je m'informe à qui j'avais l'honneur de parler :

« Mon frère ne vous a-t-il pas dit que je serais chez vous aujourd'hui, à huit heures du matin ? Je suis un peu en retard, parce que je n'ai pas de suite trouvé la maison.

— Ah ! c'est vous le farmer de Wisconsin ? Soyez le bienvenu ; mais vous allez avant tout changer de linge et vous reposer ; veuillez monter.

— Ce n'est pas nécessaire, je ne change pas de linge, j'ai changé de chemise et de bas, les seuls objets que j'ai dans mon sac ; quand nos habits sont usés, nous en achetons d'autres : nous ne transportons pas avec nous des magasins de marchands-tailleurs... Quand pourrions-nous aller voir M. Schenk.

— Eh bien, je lui ai écrit en lui annonçant le but de votre visite, et il m'a répondu une charmante lettre que voici ; il vous attend ; il suffit de lui indiquer le jour ; seulement je ne sais pas trop si c'est à lui que nous devons nous adresser pour votre affaire. M. Schenk est président de la Confédération et...

— Je ne connais personne à Berne, mais là-bas nous connaissons très bien M. Schenk ; nous n'avons pas besoin d'autre avis. Si je puis lui parler, cela

suffit. Cependant je vais à Glaris, je veux aller voir ce qu'il me reste de parents et j'ai promis à ma famille de lui rapporter un souvenir du *Glörnisch*. Lundi prochain, si vous voulez, nous irons à Berne.

— Très bien, rendez-vous à la gare de Zurich, premier train du matin.

— Convenu, adieu.

Et, sans ôter son chapeau, il me serra la main à m'écraser les os.

J'étais un peu surpris de cette brusquerie ; les gens qui venaient ordinairement chez moi y mettaient plus de façons. Mais comme j'estimais infiniment mon ami, je tenais à rendre à son frère le service qu'il me demandait ; c'était dit, j'accompagnerais donc ce dernier à Berne.

Au jour fixé, j'étais à la gare de Zurich ; je regarde partout, sans apercevoir mon Américain avec son sac de nuit vert, presque plat.

Tout à coup, on me touche l'épaule et suis fort surpris de voir mon homme tout penaud, l'air triste, abattu. Mais le train allait partir, nous montons.

Au bout d'un instant, je lui demande ce qui le tourmente et s'il a trouvé beaucoup de changement dans son pays.

— Ce n'est pas ça, me dit-il ; ils sont presque tous morts, je m'y attendais ; ce n'est rien, tout le monde meurt ; mais je n'aurais jamais supposé que les habitudes aient pu changer à ce point. Ne voyez-vous pas ?... Je ne puis pas tourner la tête ; ma sœur, qui prétend connaître les usages, estime qu'on ne peut pas sortir sans col et sans cravate. Heureusement que je ne rencontrerai personne de *Monroë* ; on supposerait que j'ai fait du mal et qu'on veut me « marquer ». On me dit qu'on ne peut pas aller voir un conseiller fédéral sans cravate et sans col ; et moi qui n'en ai jamais mis... Ah, si j'avais su !

— Mais si cela vous gêne tant... Je n'ai jamais entendu dire qu'un homme honorable dussé mettre tel ou tel vêtement pour se présenter au Palais fédéral.

— C'est vrai ?... ah bien, vous me réconciliez avec mon pays !

Et ni un ni deux, il vous arrache le

col mal attaché ainsi que la cravate, et jette le tout par la fenêtre !

— Voilà... me voilà mieux !

Nous arrivons à Berne ; on nous introduit immédiatement chez M. Schenk, qui nous attendait.

Les deux Suisses, à peu près de même stature, se donnent la main, sans échanger une parole. Au bout d'un instant, l'Américain de dire : « Monsieur le président, vous avez une bonne poigne. » Ce fut son bonjour. D'après l'habitude glaronnaise, en grand honneur à *New-Glaris*, on serre fort en secouant la main. M. Schenk rendit la forme du salut en serrant tout aussi fort.

Le Glaronais et le président s'étaient compris.

Nous prenons place. M. Schenk avait l'air très satisfait ; il nous enveloppait de ce regard franc et paternel qu'on n'oublie jamais.

Il se dirige vers son bureau, prend une liasse de papiers, et se met à lire, la correspondance avec Berlin au sujet du transit des viandes américaines et ce qui s'y rattachait. L'Américain écoutait avec beaucoup d'attention. Quand M. Schenk eut terminé, il demande à M. H. « Eh bien, voyons, de quoi vous ont chargé vos amis ? »

L'Américain se lève : « Monsieur Schenk, d'abord on vous fait saluer et tout le monde sera content, quand je leur aurai dit que vous êtes en bonne santé et que vous donnez la main d'après l'ancien usage, que beaucoup perdent ici. Je n'ai rien à dire ; je m'en vais. Si j'avais su que vous connaissiez la chose mieux que moi et que nous, et que vous vous occupiez de cela comme vous le faites, je n'aurais pas eu besoin de venir. Adieu, merci ! »

M. Schenk eut un peu de peine à faire de nouveau asseoir M. H., qui avait, disait-il, fini sa mission. Ils s'entretenaient cependant encore quelques instants. M. Schenk était heureux de voir le représentant d'une colonie lointaine lui témoigner une si grande confiance, et l'Américain tout fier d'avoir été si bien reçu et renseigné, sans col et sans cravate.

Pour moi, qui n'ai joué dans cette entrevue qu'un rôle de muet, j'ai la per-

suasion que M. Schenk a eu, ce jour là, plus de plaisir que s'il avait reçu l'ambassadeur persan. A. R.

Les Allemands en Amérique. —

Un ingénieur suisse de Zurich, M. Stœcklin, a consacré à l'émigration allemande en Amérique une monographie des plus intéressantes et aussi des plus instructives, à laquelle nous empruntons ce qui suit :

Une fois établis en Amérique, dit-il, les colons allemands ne restent plus Allemands de nation. Ils deviennent Américains en peu de temps. La nature particulière de leur caractère, la vie facile qu'ils trouvent à l'étranger les amènent à accepter plus facilement que d'autres peuples une nationalité étrangère. La langue allemande continue à servir aux parents. Les enfants naissent Américains et, après une ou deux générations au plus, les descendants d'Allemands ne savent même plus parler la langue de leurs pères.

Dans l'Etat de New-York on compte près de 170,000 sujets de l'Empire allemand, en dehors des 50,000 autres environ qui habitent le faubourg de Brooklin.

A Chicago, sur le million d'habitants de cette ville, 200,000 sont Allemands d'origine ou nés en Allemagne. Ils occupent une place considérable dans le commerce, l'industrie et la banque.

Les grandes brasseries sont presque toutes entre leurs mains. Il en est de même des pharmacies et des maisons de denrées coloniales. Ils ont six journaux, dont deux grands quotidiens, un théâtre, deux églises, de nombreuses sociétés de chant et de gymnastique.

A Saint-Louis, sur 600,000 habitants qui possède cette ville, avec les localités voisines, on compte environ 120,000 Allemands, dont 50,000 sont nés en Allemagne. La langue allemande s'enseigne dans toutes les écoles publiques.

Mais la plus allemande de toutes les villes américaines est celle de Milwaukee, sur le lac Michigan. Sur une population de 150,000 habitants on compte 100,000 Allemands, dont un tiers est né en Allemagne.

Ces chiffres, que nous empruntons, comme exemple, à l'ouvrage de M. Stœcklin, ne sont qu'approximatifs. En réalité, il n'est pas facile de déterminer exactement le nombre des Allemands établis aux Etats-Unis. En effet, la statistique officielle ne tient compte que des Allemands nés en Allemagne.

Il est d'autant plus difficile de reconnaître les citoyens américains d'origine allemande que la plupart d'entre eux semblent avoir eu honte de leur origine et ont anglicisé leurs noms. Les Zimmermann sont devenus des Carpenter, les Braun des Brown, les Lowenstein des Livingstone, etc...

Mais d'après l'Allemand Posche, qui a travaillé pendant vingt ans au bureau de statistique de Washington, le nombre des Allemands aux Etats-Unis, en 1885, pouvait être estimé à plus de huit millions. Pendant ces dix dernières années, il n'a évidemment fait qu'accroître et... embellir. (Petit Parisien).

Le panier d'œufs.

Les *Annales politiques et littéraires*, nous content cette jolie anecdote :

Nous sommes aux Halles, de Paris, vers 1802. Il est 5 heures du matin ; un luron de trogne joyeuse sort d'un cabaret en renom avec deux amis. Tous trois ont passé la nuit à fêter la dive bouteille, — ainsi qu'on disait alors, — ils n'ont plus qu'une vague notion de l'équilibre, et notre homme qui titube et fait sauter son tricorne d'une oreille à l'autre, va choir au milieu d'un panier d'œufs frais, toute la fortune d'une pauvre vieille qui geint et pleure sur les ruines de cette omelette imprévue qui, pour elle, représente la misère !

Notre ivrogne a bon cœur, il fouille vite à sa poche... elle est vide... vides aussi les poches de ses compagnons... que faire ?

Et voilà soudain que de tous côté arrivent les dames de la Halle, les marchands, les porteurs, les forts, attirés par les lamentations de la vieille.

L'homme est dévisagé, reconnu, son nom court de bouche en bouche ; on se le redit à l'oreille : c'est Désaugiers !... le chansonnier Désaugiers !...

— Demandons-lui une chanson, il ne la refusera pas à ses amis des Halles !

— Monsieur Désaugiers, dit une jolie fille, chantez-nous *Paris à cinq heures du matin*.

— Oui ! oui ! *Paris à cinq heures du matin*, crie toute la foule.

— Parbleu ! c'est une idée, pense Désaugiers, le meilleur des hommes, qui, d'un œil attendri, considère la pauvre vieille en larmes.

— Soit, je vais chanter, dit-il ; mais ensuite je ferai la quête.

— Bravo ! bravo ! vive Désaugiers !

On le hisse à grand'peine sur un tonneau, et de sa voix chevrotante, mais fine et timbrée, il chante le refrain populaire :

J'entends Javotte,
Portant sa hotte,
Crier carotte,
Navets et choux fleurs.
A sa voix frêle,
Soudain se mêle,
Strident et grêle,
Le noir ramoneur.

Puis le tricorne promené dans la foule se remplit de sous et aussi de pièces blanches ; les œufs cassés sont royalement payés ; la vieille continue à pleurer, mais c'est de joie. La jolie fille embrasse Désaugiers, qui, porté en triomphe par les forts de la Halle, connaît, pour une heure, les jouissances de la popularité.

Vous qui en usez, lisez.

Il se poursuit, depuis quelques semaines déjà, à l'Académie de Médecine

de Paris, une discussion des plus importantes à propos de l'alcool et de l'alcoolisme, grâce à l'initiative de MM. Bergeron et Laborde. Le *XIX^{me} Siècle* en donne un intéressant compte-rendu, auquel nous empruntons les passages suivants :

Dieu seul connaît quels lamentables liquides les fabricants de boissons font avaler à leurs clients !

Depuis belle lurette, personne désormais n'en ignore, le pur alcool de vin, de tous le moins dangereux, a cessé d'alimenter la consommation, et partout, en son absence, l'on fait usage d'alcools impurs d'industrie, obtenus par la fermentation et la distillation des éléments les plus variés (marcs de pommes, grains de diverses sortes, pommes de terre, etc., etc.) Or, ces produits, tous sans exception, doivent leurs parfums spéciaux à des essences particulières, telles que le *furfurol* ou *aldéhyde pyromucique*, qui sont de véritables substances toxiques des plus redoutables.

Le furfural ne suffisant pas à empoisonner les gens, l'on a imaginé mieux et, sous le prétexte de donner un goût agréable à des alcools de dernière catégorie, des chimistes ingénieux ont composé de toutes pièces un parfum spécial, dit *bouquet de cognac*, à l'aide duquel on transforme les pires eaux-de-vie en fine-champagne première marque.

« Le bouquet de cognac, nous apprennent les docteurs P. Serieux et F. Mathieu, dans un excellent petit volume, *l'Alcool (Bibliothèque utile)*, chez l'éditeur Félix Alcan, qu'ils viennent de publier, est un produit absolument artificiel, obtenu, d'après M. Girard, en attaquant un mélange d'huile de ricin, d'huile de coco et autres matières grasses par l'acide nitrique. Après une injection sous-cutanée de un centigramme de cette essence, un chien de terre-neuve meurt en onze minutes. »

Que si, à présent, laissant de côté les eaux-de-vie plus ou moins frelatées, nous passons à l'examen des boissons connues plus spécialement sous la désignation « d'apéritifs », telles que le vermouth l'amer, le bitter, l'absinthe, etc., nous relevons des faits plus lamentables encore.

Ici, en effet, les produits toxiques abondent, et tous sont plus actifs et plus redoutables les uns que les autres.

C'est l'essence d'absinthe à qui la *fée verte* doit ses propriétés essentielles et dont un seul gramme, injecté dans les veines d'un cheval, ainsi que l'a constaté M. le docteur Magnan, détermine chez cet animal une attaque convulsive formidable d'épilepsie.

Et l'absinthe n'est point le seul breuvage à posséder de semblables propriétés, c'est-à-dire à renfermer d'analogues poisons

Dans le bitter, dans l'amer, dans le vermouth, liqueurs en général considérées comme assez innocentes, l'on trouve de l'aldéhyde salicylique, — produit résultant de la réaction du bichromate de potasse, additionné de huit fois son poids d'eau, sur un mélange d'acide sulfurique et d'eau, — dont l'action sur l'organisme se traduit par des crises épileptiformes très voisines de celles provoquées par l'essence d'absinthe ; du salicylate de méthyle — que l'on obtient artificiellement en soumettant à la distillation un mélange de deux parties d'acide salicylique cristallisé, de deux parties d'acide méthylique